

FICHE DE PRE-INSCRIPTION A L'ACCUEIL DE LOISIRS

« Les Mille Potes » - JANVIER À MARS 2022

A retourner le 03 DECEMBRE dernier délai, **PAR MAIL** à l'adresse suivante :

kiosque.arcachon.famille@ville-arcachon.fr

N° de dossier :

N° de téléphone :

Adresse mail :

Je soussigné(e) Mme et/ou Mr :

Responsable de l'enfant :

Scolarisé dans l'établissement :

En classe de.....souhaite réserver une place à l'ALSH pour mon enfant aux dates indiquées ci-joint.

Je m'engage à signaler par écrit toute absence ou annulation de l'inscription de mon enfant aux dates et créneaux indiqués et à régler les sommes correspondantes aux réservations ci-jointes.

Il est rappelé que :

Toute réservation doit obligatoirement être accompagnée d'une attestation de travail de l'employeur pour chacun des parents mentionnant les jours et horaires de travail correspondant aux réservations ci-jointes.

Toute réservation reçue après le 03 DECEMBRE ou tout dossier incomplet, ne sera traité que dans la limite des places disponibles.

Date et signature :

ATTENTION !

Compte tenu de la crise sanitaire liée au COVID-19, et dans l'incertitude face à son évolution, ainsi qu'aux directives ministérielles qui en découleront, la Ville n'est pas en mesure actuellement de vous communiquer les conditions d'organisation de l'ALSH pour le mois de janvier .

Date	Matin	Repas	Après-midi
Mercredi 05 janvier			
Mercredi 12 janvier			
Mercredi 19 janvier			
Mercredi 26 janvier			
Mercredi 02 février			
Mercredi 09 février			
Mercredi 02 mars			
Mercredi 09 mars			
Mercredi 16 mars			
Mercredi 23 mars			
Mercredi 30 mars			

La réponse à votre demande vous sera transmise

Par mail

Les données à caractère personnel collectées auprès de vous, font l'objet d'un traitement conforme aux dispositions du Règlement (UE) 2016-679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des données et de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'Informatique, aux fichiers et aux libertés.

Les informations à caractère personnel recueillies sont enregistrées dans un fichier informatisé que la Direction de la Proximité de la Ville d'Arcachon conserve à des fins de service public 2 ans après la dernière facture acquittée.

Vous pouvez exercer vos droit d'accès, de rectification, à l'effacement, à la limitation, à la portabilité ainsi qu'à l'opposition, en contactant la Direction de la Proximité (tel : 05 57 52 98 00 – courriel : mairie@ville-arcachon.fr). Vous pouvez en cas de méconnaissance des dispositions susvisées, introduire une **réclamation auprès du Délégué à la Protection des Données** rgpd@girondenumerique.fr ou devant la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) – www.cnil.fr .

